

eco



ÉDITION FRANCOPHONE

ECO est publié par les organisations non gouvernementales depuis la Conférence de Stockholm sur l'environnement en 1972. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à COP16 - MOP 6, Cancun, Nov-Décembre 2010

Pour recevoir ECO directement par email chaque matin lors des négociations : envoyez un email vide à ecodiffusion-subscribe@rac-f.org

Enseignements d'une année de financements précoces

A l'issue de cette année d'apprentissage sur les Financements Précoces (FP), il est essentiel que les décisions prises à Cancun sur les financements de long terme en intègre les leçons. Il y a trois enseignements principaux, merci d'en tenir compte.

En premier lieu, un équilibre entre adaptation et atténuation doit être défini. En dépit des engagements de l'Accord de Copenhague sur une « affectation équilibrée » entre adaptation et atténuation, plus de 80% des FP sont allés à l'atténuation. Pire encore, on estime que moins de 10% des financements publics dédiés au climat (incluant les FP) ont été alloués à l'adaptation (climatefundsupdate.org).

En fait, c'est toujours la même histoire : l'adaptation demeure le parent pauvre de l'atténuation. Il faut pourtant combler sans

plus tarder « le fossé de l'adaptation ».

Nous devons instaurer un Fonds climat juste, qui garantisse au moins 50% des financements pour l'adaptation.

Deuxièmement, le problème du « nouveau et additionnel » n'est pas en train de se régler. Il n'existe pas de définition du « nouveau et additionnel », et certains semblent espérer que cela ne soit jamais le cas.

Pour y remédier, la Commission Permanente sur les Financements Climat (l'organe chargé de superviser les flux financiers) devrait être mandatée pour proposer un cadre commun sur l'additionnalité des financements de long terme instaurés par la COP.

Enfin, le rôle des prêts doit être clarifié. Nous savons déjà qu'une large proportion du financement est mobilisée via des prêts – 52% dans le cas de l'UE par exemple.

C'est assez lamentable – les pays ne devraient pas devoir s'endetter pour s'adapter à un changement climatique qu'ils n'ont pas causé. Mais pire encore, les Parties ne se sont pas accordées sur les règles de comptabilisation des prêts octroyés. Par exemple, à l'origine, l'Allemagne ne comptabilisait que la portion concessionnaire (l'équivalent en don) du prêt, tandis que la France comptabilise le montant brut du prêt. Pour être honnête, l'Allemagne a depuis changé sa méthode. La transparence est nécessaire pour mettre au grand jour ces approches divergentes, et la Commission Permanente doit être mandatée dans ce sens.

Il est essentiel que ces enseignements soient tirés en vue du développement et du déploiement des financements de long terme.

Attention à l'éléphant

Chèr-e-s délégué-e-s, au cas où vous ne l'auriez pas remarqué, ECO vous recommande de bien faire attention à l'éléphant qui campe depuis quelques jours dans le hall du Moon Palace. Son poids étant de 9 gigatonnes, mieux vaut être prudent !

Comme le rappelle le PNUE dans son nouveau rapport « Emissions Gas Report », les engagements pris dans le cadre de l'accord de Copenhague sont très loin de permettre une limitation à 2°C de la hausse des températures. Nous sommes encore plus



loin de l'objectif de 1,5°C, impératif pour minimiser les risques d'inondations dans les pays côtiers et insulaires les plus vulnérables, mais aussi la perte des coraux et la disparition permanente la banquise en été en Arctique. Et

bizarrement, au lieu d'arrêter d'engraisser l'éléphant, les parties ont choisi de continuer à l'alimenter !

Toujours selon le PNUE, la somme des manques dans les engagements d'ici 2002 pourrait plus importantes que les émissions de la Chine et de la Russie combinée. Au mieux, il manque seulement l'équivalent annuel de

l'ensemble des voitures, camions et bus du monde, ou encore le total des émissions de l'UE.

Le rapport identifie aussi des actions précises que les parties pourraient définir ici à Cancun pour boucher ce trou de quelques gigatonnes. Mais chacun préfère ici faire comme si l'éléphant n'empêchait pas l'accès à la plénière, voir comme s'il n'existait pas... Par exemple, en choisissant des règles rigoureuses de comptabilité du LULUCF (UTCATF), le trou serait considérablement réduit, alors qu'en ce moment les Parties tendent à s'accorder sur des principes qui ne feraient qu'empirer le problème.

Et la liste continue... L'UE maintien son attachement à une période d'engagement de 8 ans, gravant ainsi dans le marbre jusqu'en 2020 le faible niveau d'engagement actuel. La Russie et l'Ukraine ont toujours la volonté de torpiller la prochaine période d'engagement avec de l'air chaud.

- suite page 2

Suite de l'article « Attention à l'éléphant »

Les pays de l'Ombrelle ont même un gros problème avec l'idée de reconnaître qu'il y a un trou dans les engagements. Pourtant, tout le monde sait que rester sur les bases de Copenhague ne résoudra pas le problème.

Dans les jours à venir, ECO attend que les pays agissent en prenant en compte le rapport

du PNUE. Pour cela, ils doivent laisser de côté les règles actuelles du LULUCF et boucher tous les trous qu'ils ont contribué à créer. Ensuite, ils doivent se mettre d'accord rapidement pour définir un moyen de colmater définitivement les fuites, afin d'éviter que l'éléphant ne se promène sur toute la planète, provoquant des dégâts irréversibles.

Feuille de route de l'UE : à la recherche du succès

Sous la neige bruxelloise, la Commission européenne a mis en place un agenda pour 2011, dans lequel l'année 2050 semble de grande importance. Durant la prochaine année, la Commission prévoit de publier une feuille de route pour une économie européenne faiblement carbonée à l'horizon 2050, incluant des étapes-clés pour les changements structurels et technologiques nécessaires d'ici à 2030.

Ceci s'incorpore dans une vision plus large pour une économie efficiente en ressources, et sera suivi d'une autre feuille de route concernant les différentes voies de développement possibles pour le système énergétique européen en 2050.

Le préluce à ce travail a été le rapport Roadmap 2050 de la European Climate Foundation, présenté durant un side event hier. Ce projet majeur, conduit et soutenu par de nombreux experts et parties prenantes, analyse quatre scénarios pour parvenir à une décarbonisation minimale de 80 % de l'économie européenne en 2050. Il met fortement l'accent sur l'efficacité énergétique et la réduction de la demande, avec une priorité donnée à la décarbonisation du secteur énergétique, l'électrification des transports et du chauffage, et une approche européenne intégrée en vue de l'interconnexion du réseau énergétique.

Les quatre scénarios prennent en compte des niveaux d'énergie renouvelables allant de 40 % à 100 %, le complément étant assuré par le nucléaire et la capture et stockage du carbone (vous pouvez deviner quel est le scénario préféré par ECO). Tous les quatre scénarios sont assurés être technologiquement faisables, sûrs, abordables, et même moins coûteux que le "business as usual", en se basant sur un prix du carbone faible.

Mais la conclusion la plus importante est qu'aucun des scénarios ne se concrétisera tout seul. Une intervention politique importante sera nécessaire dans le cadre d'un plan structuré à long-terme. Si nous nous basons seulement sur le prix du carbone, les mécanismes de marché et des objectifs de réduction des émissions à court-terme, le risque de rester bloqué dans un

système à forte intensité carbonique est élevé. En même temps, les coûts des investissements immédiats pour de nouvelles infrastructures majeures en termes de réseau, de production énergétique et de gestion de la demande sont substantiels, et rendent une planification nécessaire.

Ce dont l'UE a besoin – et en réalité chaque pays – c'est un plan d'action pour pas ou peu de carbone, aussi dénommé "stratégie pour un développement avec de faibles émissions", ou "stratégie pour un développement faiblement carboné et protecteur du climat".

La loi britannique sur le changement climatique, avec ses objectifs nationaux légalement contraignants pour 2020 et 2050, a justement précipité une telle conclusion par le Comité indépendant sur le changement climatique. En se plaçant à l'horizon 2050, le Comité en est arrivé à la conclusion forte que le secteur énergétique du pays doit être décarboné à l'horizon 2030. Clairement, la seule façon dont cela peut arriver est grâce à une intervention politique forte en plus de ce que le marché du carbone permettra, et ce dès maintenant.

Il y a de l'espoir que le fait de se projeter à l'horizon 2050 aboutira une stratégie globale de l'UE, complétée d'étapes et d'évaluations. Il devrait également y avoir une reconnaissance immédiate qu'un objectif de réduction des émissions de 20 % en 2020 est loin d'être la solution la moins coûteuse.

Il est temps d'accepter la nécessité de stratégies à long-terme pour nous amener en sécurité jusqu'en 2050. Cela doit être fermement acté par un accord international. Non seulement des plans "zéro carbone" pour les pays développés permettraient d'éviter des mauvaises surprises en cours de route, mais ils permettraient aussi des bénéfices tangibles en termes d'innovation, de créations d'emplois et de qualité de la vie. Et ils amélioreraient grandement la MRV et la confiance dans les intentions d'action des pays développés, quelque chose de très difficile à trouver ces temps-ci.

Pertes et dommages

Mère Nature subit déjà les foudres engendrés par les changements climatiques.

Les pertes et les dommages causés par d'importantes inondations, l'augmentation du niveau de la mer, le retrait des glaces, l'acidification des océans et les pertes dans le domaine de la biodiversité n'existeraient pas si notre monde ne subissait pas des changements climatiques importants.

Les récentes inondations au Pakistan prouvent combien la situation est sérieuse.

Des archipels comme les îles Tuvalu, Kiribati, les Maldives et beaucoup d'autres dont le territoire est à moins d'un mètre au dessus du niveau de la mer risquent d'être submergés. Et pour les terres restantes qui affluent comme dans beaucoup de régions dans le monde situées en bord de mer, on constatera beaucoup de dégradations.

Il n'est pas étonnant que dans toutes les régions du Pacifique des plans soient instaurés pour déplacer ces populations.

Ces informations concrètes permettent de bien illustrer le rapport sur les pertes et les dommages émis par la Chair du LCA.

Cela permet d'émettre un message très concret mais pas encore suffisamment alarmant de la situation. Le COP doit prendre ici à COP16 la décision de mettre en place un processus d'études et de gestion de ces pertes et ces dommages. Il est clair que s'attaquer à ce problème à venir sur un niveau régional comme national n'est pas simple. Cela implique la participation active d'un grand nombre de décideurs économiques et la mobilisation d'experts allant des spécialistes en réduction de risques, aux scientifiques en passant par le monde de l'assurance, etc... Un tel engagement ne peut exister sans une bonne connaissance des conséquences. Un programme de travail incluant des ateliers de réflexion est nécessaire pour concevoir une stratégie acceptable par la COP17. ECO signale également que la portée de ce qui sera mis en œuvre pour gérer ces pertes et ces dommages dépendra clairement d'une volonté affirmée d'en atténuer les conséquences (volonté actuellement loin d'être suffisante) et des actions concrètes entreprises pour augmenter la capacité de résistance des écosystèmes et des populations les plus vulnérables.

REMERCIEMENTS

Le RAC-F remercie le ministère français de l'écologie (MEDDTL) et la Fondation du Prince Albert II de Monaco pour leur soutien financier (le contenu de ce bulletin n'engage en rien ces deux partenaires) ainsi que tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce numéro et l'équipe de l'ECO anglais. ECO français est disponible sur :

www.rac-f.org